

☒ ANFR, LINKY et ERL: les PETITS ARRANGEMENTS ENTRE AMIS !

Liminaire

Magique: la fée ANFR (Agence Nationale des Fréquences), qui ne s'était pas penchée sur le berceau du compteur Linky depuis un certain temps - mais cela ne nous manquait pas - vient de commettre une étude qui fera date dans la série des non - événements scientifiques, inutiles et uniquement destinés à enfumer son monde.

On a peu parlé du module ERL (Émetteur Radio Linky) depuis l'avènement du sieur Linky.

Ce discret petit boîtier, optionnel pour l'instant (sauf pour les usagers précaires de logements sociaux qui en sont pourvus d'office), doit permettre d'étendre les compétences communicantes du capteur connecté à la domotique du logement.

Dans « l'étude » de l'ANFR, le module ERL testé est spécial, puisqu'il s'agit d'une clé Atome, proposée par Direct Énergie, que l'on insère dans l'espace TIC (Télé Information Client) du compteur Linky.

Contrairement à ce que l'on nous promettait pour les modules ERL, les fonctionnalités de la clé Atome sont limitées, puisque réduites à l'envoi des données de consommation vers la Box internet, ou un smartphone doté de l'application adéquate.

Fonctionnalités limitées veut dire transmissions de données limitées, donc moins de rayonnement électromagnétique, ce qui permettra à l'ANFR dans ses conclusions, de surfer sur « je vous, l'avais bien dit, les rayonnements mesurés sont insignifiants ».

Donc sans danger? L'ANFR se garde bien de le conclure, car cette Agence indépendante (de qui exactement ?) a un rôle technique et ce sera à l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire) de transposer le résultat dans le terrain de la santé, pour dire que « tout va bien puisque l'ANFR n'a mesuré que ... presque rien ».

Comment communique l'ERL?

Le protocole de communication de l'ERL est le Zigbee, ou le KNX, proche du Wi-fi, et qui utilise la même fréquence porteuse de 2,4 GHz.

Comme pour le Wi-fi, il s'agit d'une onde radioélectrique pulsée, la fréquence des pulsations (transmission par paquets) étant de 10 Hz : l'équivalent de 10 coups de poings par seconde !!!

L'étude de l'ANFR

Protocole et préliminaires

Attention !!! Il s'agit d'un compte rendu « grand public » - sous-entendu pour la masse ignorante des usagers qui n'y connaissent rien, et à qui on peut tout faire avaler - !

Donc l'ANFR prend des raccourcis confortables :

- Pas de Zigbee ici, trop compliqué ! On va dire Wi fi pour faire simple.
- Le titre du rapport parle de « niveaux de champs électromagnétiques », mais l'étude ne porte que sur des mesures de champ électrique (Volts/m) et pas sur le champ magnétique (micro - teslas). Pourtant on aurait bien aimé.
- Quand au caractère « pulsé » de ce rayonnement électromagnétique, silence : c'est un rapport pour non - sachants !

Dans l'introduction, l'ANFR ressort une de leur grande perle : l'étude du rayonnement CPL du compteur Linky qu'elle a diligentée en 2016. 2016, c'était le tout début de l'ère Linky, et on

pouvait vraiment raconter n'importe quoi puisque personne ou presque n'y connaissait rien.

Ainsi les communicants d'Enedis affirmaient haut et fort que le CPL s'arrêtait au compteur, et ne circulait pas dans l'installation électrique du logement, comme le nuage de Tchernobyl s'est arrêté à la frontière, et comme, jusqu'à l'époque de Galilée, la terre était plate !

Donc en 2016, l'ANFR mesure le rayonnement CPL, non pas à proximité des câbles du logement (dogme du CPL s'arrêtant au compteur), mais à proximité du compteur lui-même, lequel ne rayonne pas plus...qu'un compteur blanc électronique! Heureusement, une étude moins facétieuse du CSTB (Centre Scientifique et technique du Bâtiment) en 2017, a bien mis en évidence que le CPL ne s'arrêtait pas au compteur.

Les mesures

Protocole de l'ANFR oblige, cette agence dite indépendante nous ressort les valeurs moyennées sur un intervalle de 6 mn, ce qui élimine d'emblée les pics d'impulsions.

La clé Atome envoie ses données 2 fois toutes les 1,6 secondes, pour une durée de transmission de 0,01 secondes, la 2ème émission 0,1 seconde plus tard. La valeur moyenne, mesurée à 50 cm de la clé indique 0,18 Volts/m (mais les valeurs instantanées frôlent les 6 Volts/m), ce qui est peu comparé à l'émission Wi-fi de la Box internet : 2,8 Volts/m, valeur mesurée à 50 cm.

Les conclusions de l'ANFR

La clé Atome n'émettant que 1% du temps, et les résultats étant moyennés sur un intervalle de 6 mn, les valeurs obtenues sont très faibles et, bien sûr, on nous ressort le couplet réchauffé (au four à microondes ?) de leur insignifiance comparées aux normes en vigueur dans cette gamme de fréquences : 61 Volts/m

Passons sur la manière dont ces normes préconisées par l'ICNIRP, organisme totalement inféodé aux opérateurs de télécommunication, ont été votées par le Parlement français durant l'entre deux tours des présidentielles de 2002. Toujours est-il que ces valeurs n'ont pas pour mission de protéger le vivant, mais de donner toute latitude aux opérateurs pour ajuster au mieux la puissance de leurs émetteurs, et cela sans contrainte d'exposition.

Rappelons que Robin des Toits conseille de se référer aux valeurs d'exposition préconisées par le Conseil de l'Europe: 0,6 Volts/m avec pour objectif 0,2 Volts /m.

Nos conclusions

L'étude de l'ANFR, balisée par un protocole permettant de minimiser les résultats, et avec le méga garde-fou des actuelles normes en vigueur, valide la prétendue innocuité des émissions radioélectriques du CPL et de l'ERL Linky (comme pour le Wi-fi d'ailleurs).

Les normes actuelles ne prennent en compte que les effets thermiques, et non les effets biologiques dus à une exposition permanente, même à des faibles valeurs de rayonnements.

Mais, en effectuant isolément les tests sur un seul dispositif à la fois, l'ANFR se garde bien de donner un aperçu de l'électrosmog à croissance exponentielle, qui envahit le quotidien des usagers: Compteurs connectés Linky, Gazpar, Eau à radiorelève, répartiteurs de frais de chauffage dans les immeubles, les prétendus équipements de confort que sont la Wi-fi, téléphone DECT, smartphones objets connectés pour domotique, installations et réseaux électriques 50 Hz, antennes relais, stations émettrices etc...

Pour leur seul confort et leur seul propre intérêt, les opérateurs de télécommunication, des secteurs de l'énergie et de l'électricité, s'appuyant sur la bienveillance des pouvoirs publics et politiques, préparent sans vergogne à nos enfants un futur sans avenir.

Patrice Goyaud
Ingénieur retraité RTE-EDF

25 juillet 2019

Robin des Toits

Source :
<https://www.robindestoits.org>